

DEPARTEMENT DU CALVADOS

Commune de Maizet

Plan Local d'Urbanisme

1- Plan de zonage

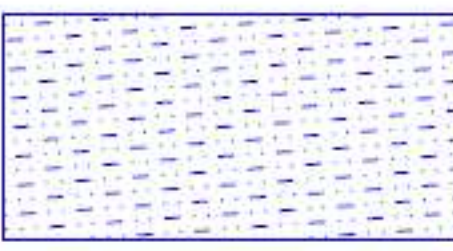
Elaboration du P.L.U.

Vu pour être annexé à
la délibération du
Conseil Municipal en
date du

APPROBATION

Ech: 1/5000 ème

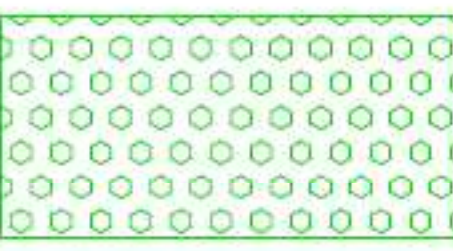
Légende



Zone inondable (Source: DREAL nov.2004)



Limites zones



Secteurs boisés protégés



Patrimoine végétal protégé (haies bocagère sauf accès existants ou à créer) au titre de l'article L.123-1-5-7ème alinéa du CU en application de la loi relative à la Protection et la Mise en Valeur des Paysages du 08.01.1993



Patrimoine bâti protégé (art.L.123-1-5-7°)



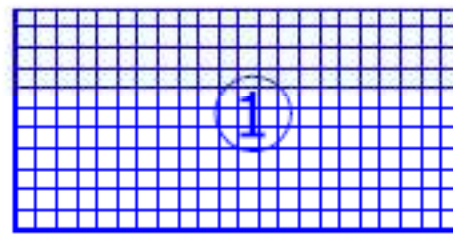
Arbre remarquable protégé (art.L.123-1-5-7°)



Haie bocagère à créer



Bâtiments agricoles repérés au titre de l'art. L.123-3-1 du CU pour lesquels le changement de destination est autorisé



Emplacement réservé



Périmètre d'inconstructibilité lié à la présence de cavité

Liste des emplacements réservés

n°	destination	bénéficiaire	superficies
1	Pompe de relevage	Commune/ Syndicat d'eau	510 m²
2	Extension du cimetière	Commune	750 m²
3	Aménagement communal des bords de ruisseau	Commune	300 m²
4	Aménagement d'une partie du chemin du Val de Maizet	Commune	2250 m²
5	Aménagement communal d'un espace public arboré	Commune	2520 m²
6	Création d'un espace de stationnement public	Commune	23650 m²

